



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE

BILAN À 18 MOIS

en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

3 mars 2022

Volet écologie



INTRODUCTION

PRÉAMBULE DU PRÉFET _____ 03

QUELQUES CHIFFRES _____ 04

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS _____ 06

MA PRIM'ÉNOV _____ 09

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES _____ 10

SOUTIEN AUX GENS DU VOYAGE _____ 16

STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES
SANS-ABRIS _____ 17

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DURABLE _____ 18

BIODIVERSITÉ _____ 19

RÉHABILITATION DES FRICHES _____ 25

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX _____ 33

ÉCONOMIE CIRCULAIRE _____ 37

MOBILITÉ _____ 39

INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT _____ 41

FILIÈRE FORÊT-BOIS _____ 43

SOUTIEN AUX ABATTOIRS _____ 50

INVESTISSEMENTS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES _____ 54



Le plan France relance se déploie depuis un an et demi sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Rarement, en aussi peu de temps, des moyens d'intervention aussi massifs de l'État auront été engagés.

Les trois priorités du plan de relance, la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, se déclinent sur le terrain dans tous les départements de la région, avec des mesures et des actions visibles dans les espaces urbains comme dans les secteurs ruraux couvrant un champ large de l'action publique.

Avec les enveloppes du Ségur de la santé, ce sont déjà près de 2,5 milliards d'euros de moyens de l'État qui sont engagés auprès des entreprises, des collectivités, des associations ou bien auprès des particuliers.

Notre région se distingue très favorablement, et c'est le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, par l'importance des aides à la modernisation industrielle, la forte progression de MaPrimrénoV', la dynamique des plans alimentaires territoriaux,

le nombre de projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État ou bien encore l'importance des mesures visant la formation et l'insertion des jeunes.

La méthode de travail utilisée est celle de la concertation à tous les niveaux, avec le partenaire régional autour d'un accord de relance État-région inédit, avec les départements autour d'accords départementaux selon les territoires, et avec les intercommunalités à travers les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), et plus généralement avec tous les professionnels économiques et sociaux.

Le présent document donne un aperçu de l'importance des moyens engagés, avec des exemples concrets, pour favoriser le rebond important de notre économie, et préparer notre avenir.

Il se veut aussi, après 18 mois de mise en œuvre, le témoignage de la mobilisation sans précédent des services territoriaux de l'État.

**Fabien SUDRY, Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or**



« Avec la pandémie de la Covid-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vue. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites (...). Nous entrons aujourd’hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction »

Emmanuel Macron, Président de la République, le 3 septembre 2020

France Relance repose sur trois piliers



2,5

MILLIARDS à ce jour
pour la Bourgogne-Franche-Comté
dans le cadre du plan France relance



400 km de haies plantées
programme «Plantons des haies!»
3,2 M€ de subventions

39 projets de collectivités territoriales
de modernisation des infrastructures d'eau et
d'assainissement

9 700 emplois
préservés ou créés pour les travaux
de rénovation thermique

48 530 logements
ont bénéficié de MaPrimeRenov'
en 2021

2ème région bénéficiaire
du soutien aux investissements matériels
de pépinières et entreprises sylvicoles

49 projets d'investissement
soutenus dans le cadre des Projets
Alimentaires Territoriaux

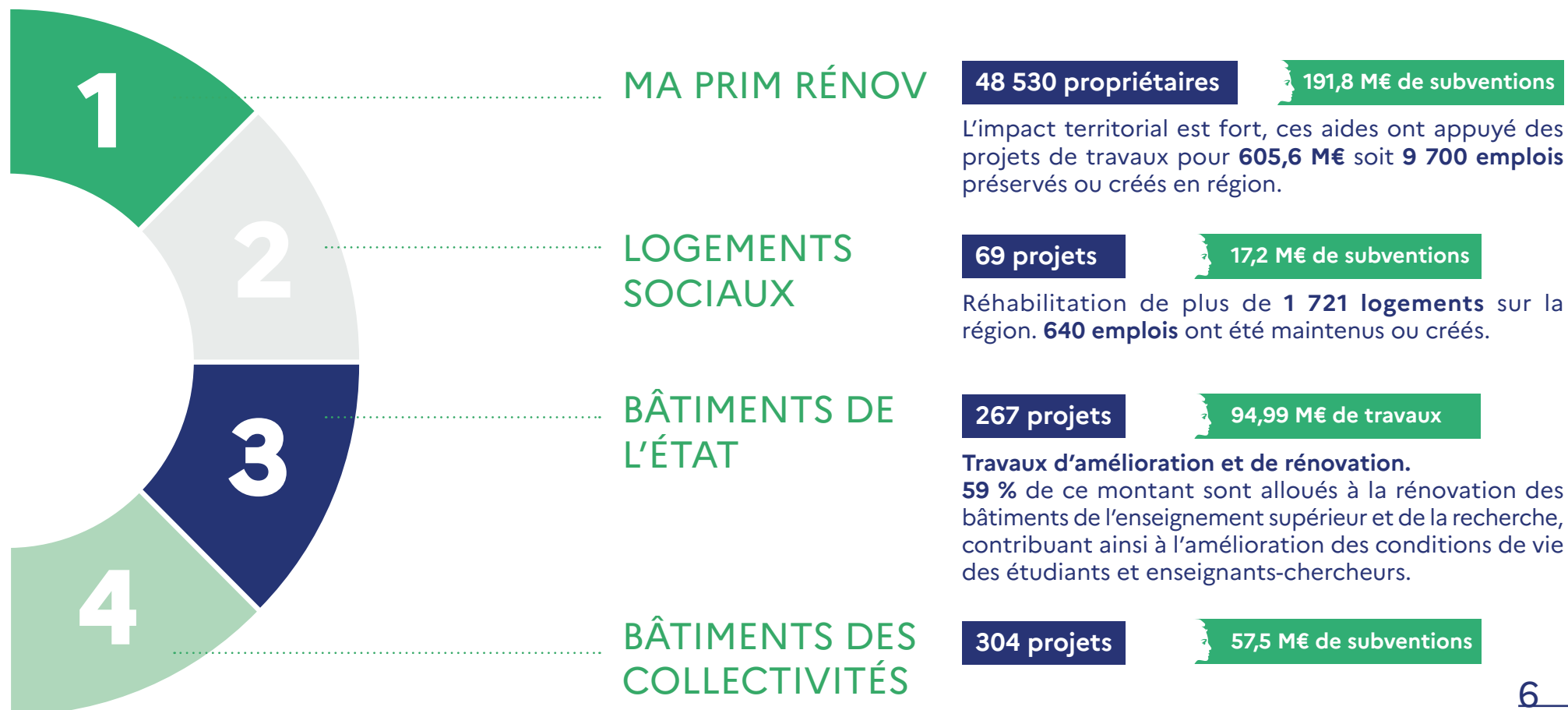
41 requalifications de friches urbaines ou industrielles

16 abattoirs soutenus



26 % des émissions de gaz à effets de serre proviennent de la consommation énergétique des bâtiments. La rénovation thermique des bâtiments existants est indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité carbone de la France à l'horizon 2050, dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

France relance y contribue à travers quatre dispositifs :



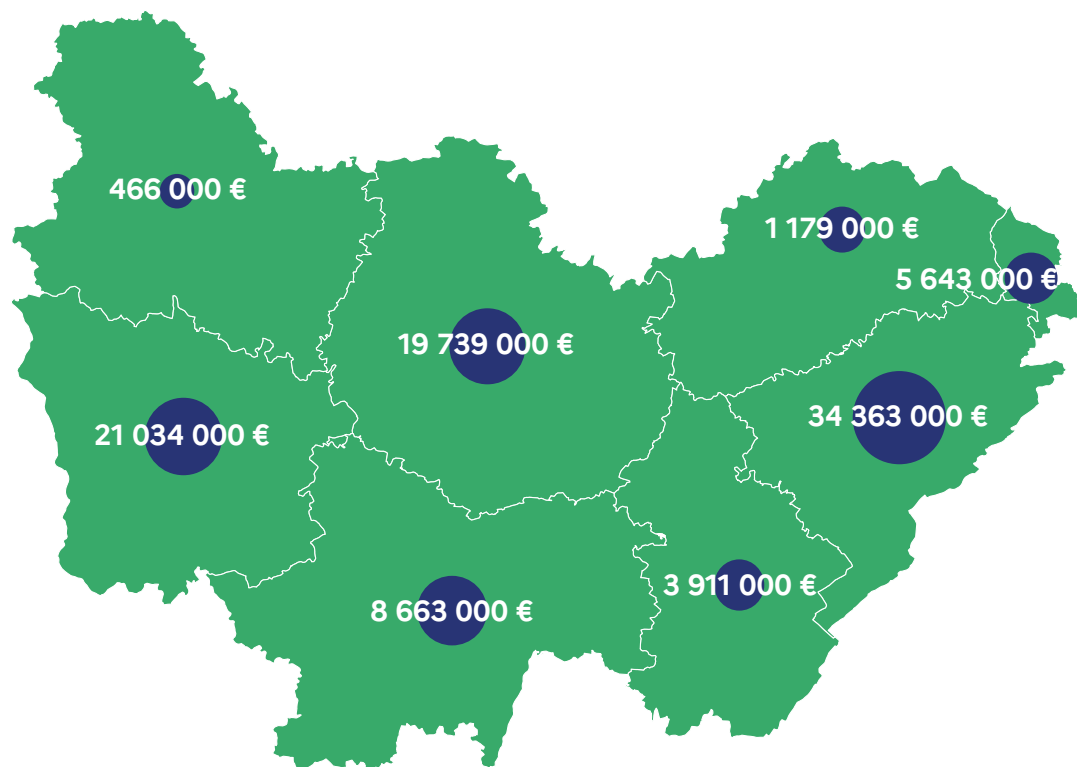
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FOCUS : RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT



Les investissements permettent de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations.

Répartition des montants de projets financés de rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de ses établissements publics



95 MILLIONS €
de travaux pour 267 projets

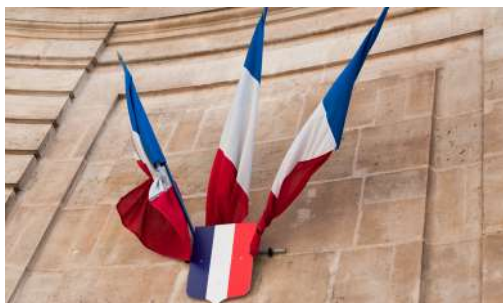
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FOCUS : RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT



Quelques exemples d'opérations :

Construction d'un site multi-occupants NEVERS- 58



Acquisition en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) d'un bâtiment pour regrouper 8 services de l'État et opérateurs.

16,4 M€ de subventions

Université de Bourgogne DIJON - 21



Renforcement de l'isolation, remplacement des fenêtres, rénovation des systèmes de ventilation et d'éclairage du bâtiment Droit-Lettres.

4,99 M€ de subventions

Université technologique UTBM BELFORT MONTBÉLIARD - 90



Rénovation énergétique complète du bâtiment A du campus de Belfort de l'UTBM et installation de panneaux photovoltaïques.

4,9 M€ de subventions

Caserne de gendarmerie DOLE - 39



Réhabilitation énergétique de 13 bâtiments de logements de la caserne Bigueur (isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures...)

3 M€ de subventions

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FOCUS : MA PRIMERÉNOV'



MaPrimeRenov' (MPR) est depuis le 1er janvier 2020 la nouvelle aide de l'État aux ménages pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Elle est devenue progressivement accessible en 2021 à tous les propriétaires : propriétaires occupants, copropriétés et propriétaires bailleurs.

EN RÉGION

40 929 logements

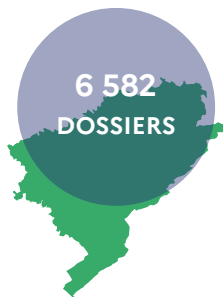
hors copropriétés ont bénéficié de MPR en 2021

9 859
DOSSIERS



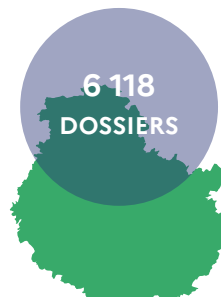
SAÔNE ET LOIRE

6 582
DOSSIERS



DOUBS

6 118
DOSSIERS



CÔTE-D'OR

A eux trois, ces départements cumulent la moitié des dossiers de la région.

En 2021, 405 logements en copropriété ont également bénéficié de MaPrimeRenov' pour un montant d'aide de 2,5 M€, correspondant à 5,4 M€ de travaux.

Performance thermique

101 logements ont bénéficié de la prime d'atteinte du niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) et 1 076 ont reçu la prime de sortie de l'état de passoire thermique.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (1)



En 2021, les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont pu bénéficier de subventions exceptionnelles pour leurs travaux de rénovation énergétique des bâtiments, et ainsi réduire la consommation énergétique :



COMMUNES ET
INTERCOMMUNALITÉS

252 projets

29,4 M€ de subventions

DSIL (*dotation de soutien à l'investissement local*) exceptionnelle rénovation thermique.



CONSEILS
DÉPARTEMENTAUX

47 projets

19,1 M€ de subventions

DSID (*dotation de soutien à l'investissement des départements*) rénovation thermique.



CONSEIL RÉGIONAL

16 projets

15,2 M€ de subventions

par le plan France relance.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (2)



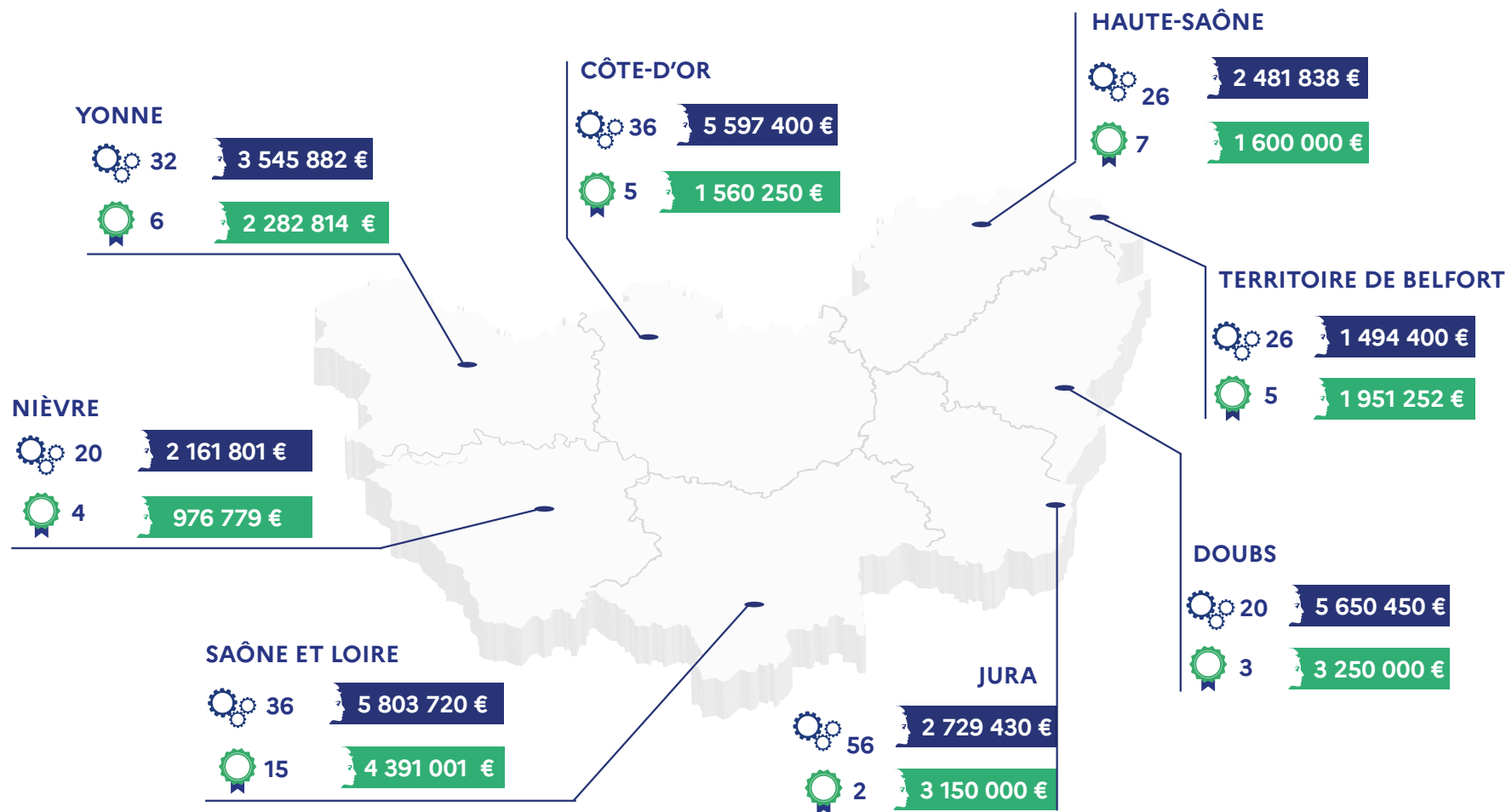
Projets DSIL
rénovation thermique



Dossiers DSID
rénovation thermique



Subventions



DRI (dotation régionale d'investissement) 15 272 558 € pour 16 projets de rénovation (hors DRI mobilités du quotidien), dont 15 lycées répartis entre 6 départements (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUELQUES PROJETS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



5 projets exemplaires ayant bénéficié de DSIL et DSID rénovation thermique :



PARC LOCATIF SOCIAL



17,2 MILLIONS
d'euros pour la Bourgogne-Franche-Comté



33 OPÉRATIONS



**1721 LOGEMENTS
BÉNÉFICIAIRES**



. Passage de ces logements hautement énergivores (classement énergétique avant travaux en classe E, F et G) en classe B a minima.

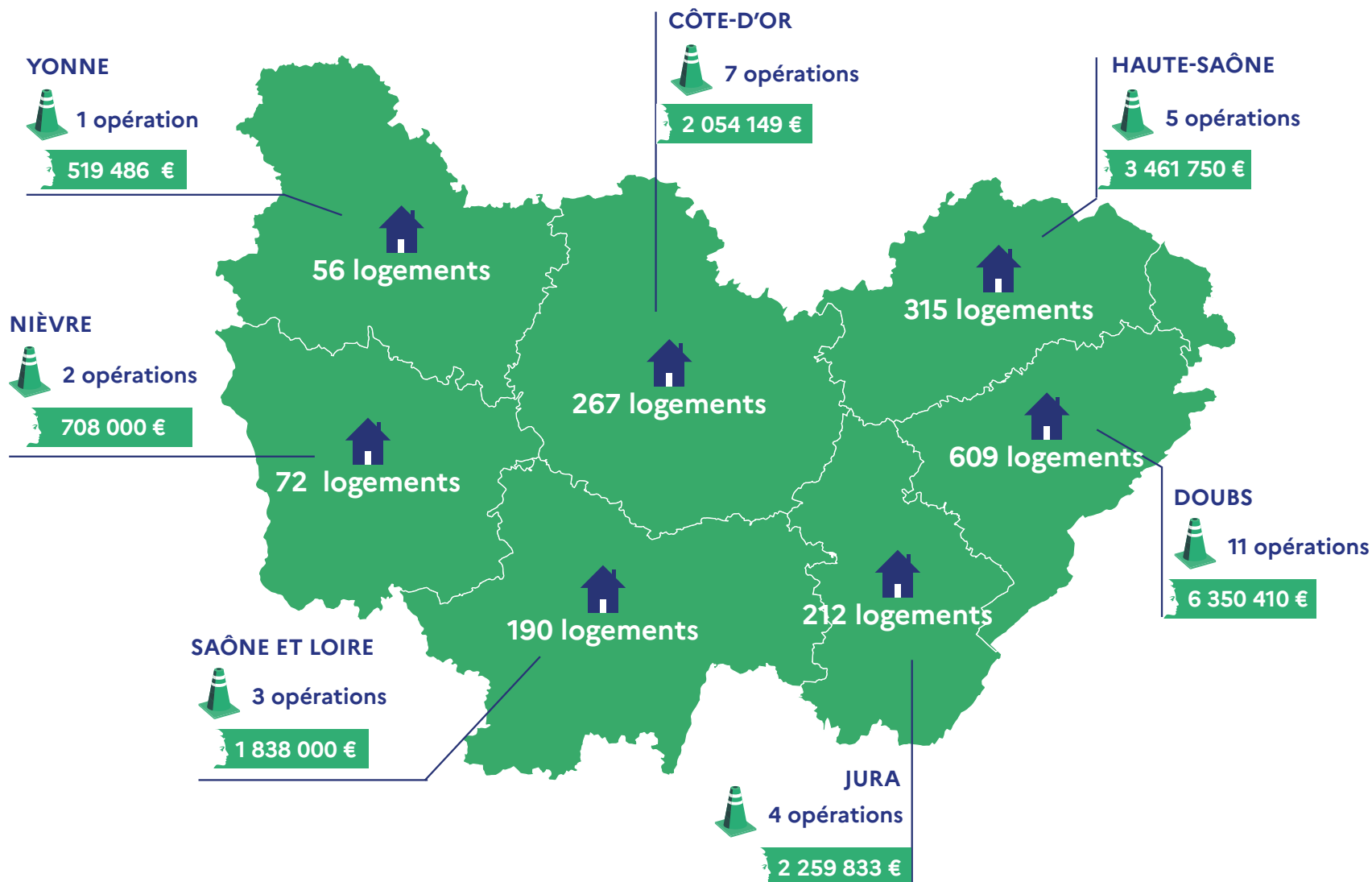
. Financement de modifications importantes de structure du bâti.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RESTRUCTURATION LOURDE ET RÉNOVATION THERMIQUE DU PARC LOCATIF SOCIAL (2)



Répartition territoriale des projets



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RESTRUCTURATION LOURDE ET RÉNOVATION THERMIQUE DU PARC LOCATIF SOCIAL (3)



225 logements situés rues Gerlingen, Kennedy et Coubertin (3 bâtiments) dans le quartier du stade à Vesoul, vont pouvoir bénéficier d'importants travaux d'amélioration et de rénovation énergétique.



Ces opérations permettront par exemple :

LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ISOLATION EXTÉRIEURE

.....

LE CHANGEMENT DES MENUISERIES EN FAÇADE

.....

LA RÉVISION LOURDE DES TOITURES

.....

LA RÉFECTION DES HALLS, DES COULOIRS ET DES GARAGES

.....

LA MISE EN PLACE D'ASCENSEURS

2,4 MILLIONS
d'euros de subventions

13,8 MILLIONS
d'euros montant global de travaux

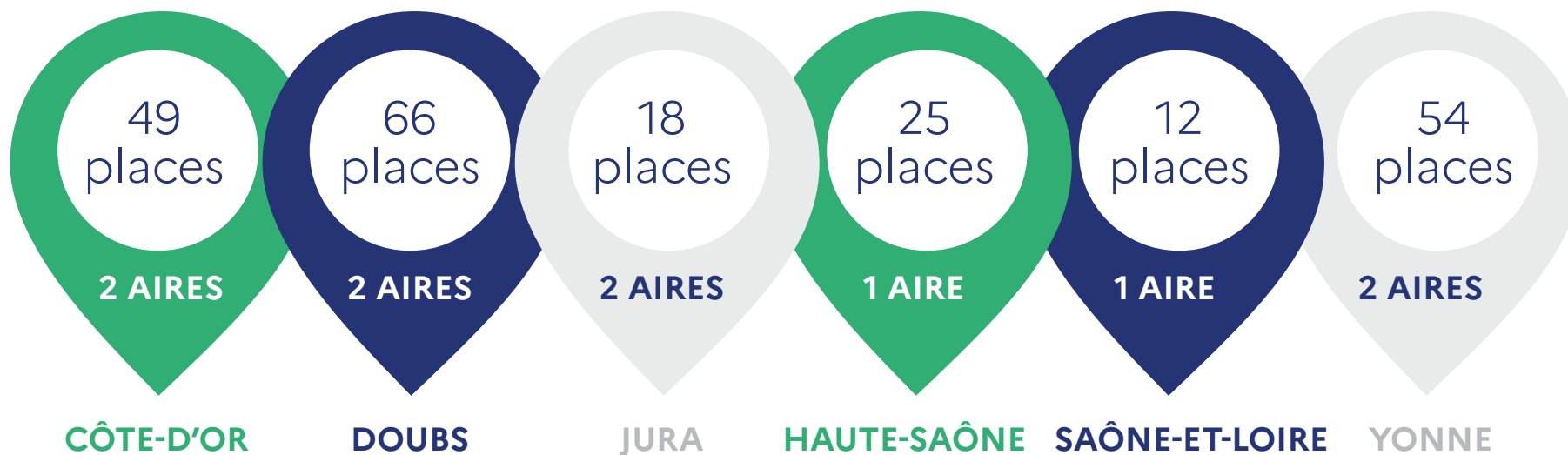


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Près **400 000 €** en 2021, pour soutenir la réhabilitation de 10 aires permanentes d'accueil soit **224 places** réparties territorialement de la façon suivante :



1,6 million d'euros de subvention, en 2021, pour deux projets situés à Dijon et à Dole.

SOUTIEN EXCEPTIONNEL

Objectif : traiter les situations de dégradation des structures d'accueil pour les personnes sans abri.

Les financements ont couvert aussi bien les travaux de réhabilitation et d'extension et des déplacements de structures pour le relogement pendant les travaux.

FOYERS D'ACCUEIL DIJON DOLE

Reconstruction de l'accueil de jour de la SDAT (Société dijonnaise d'assistance par le travail), avec rénovation complète de la structure situé à Dijon.
Subvention : 1,5 M€, soit **65% du coût total** du projet.

Ce dispositif est essentiel à la prise en charge des personnes à la rue : 13 000 à 16 000 passages par an.

Rénovation de locaux de la ville de Dole pour y déménager l'accueil de jour géré par l'association locale: Coopagir. Située sur le même site que l'abri de nuit de la ville, cette nouvelle structure offrira un pôle jour-nuit avec une continuité dans la prise en charge des personnes.

Subvention : 91 375 € soit **70% du coût total** du projet.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DURABLE

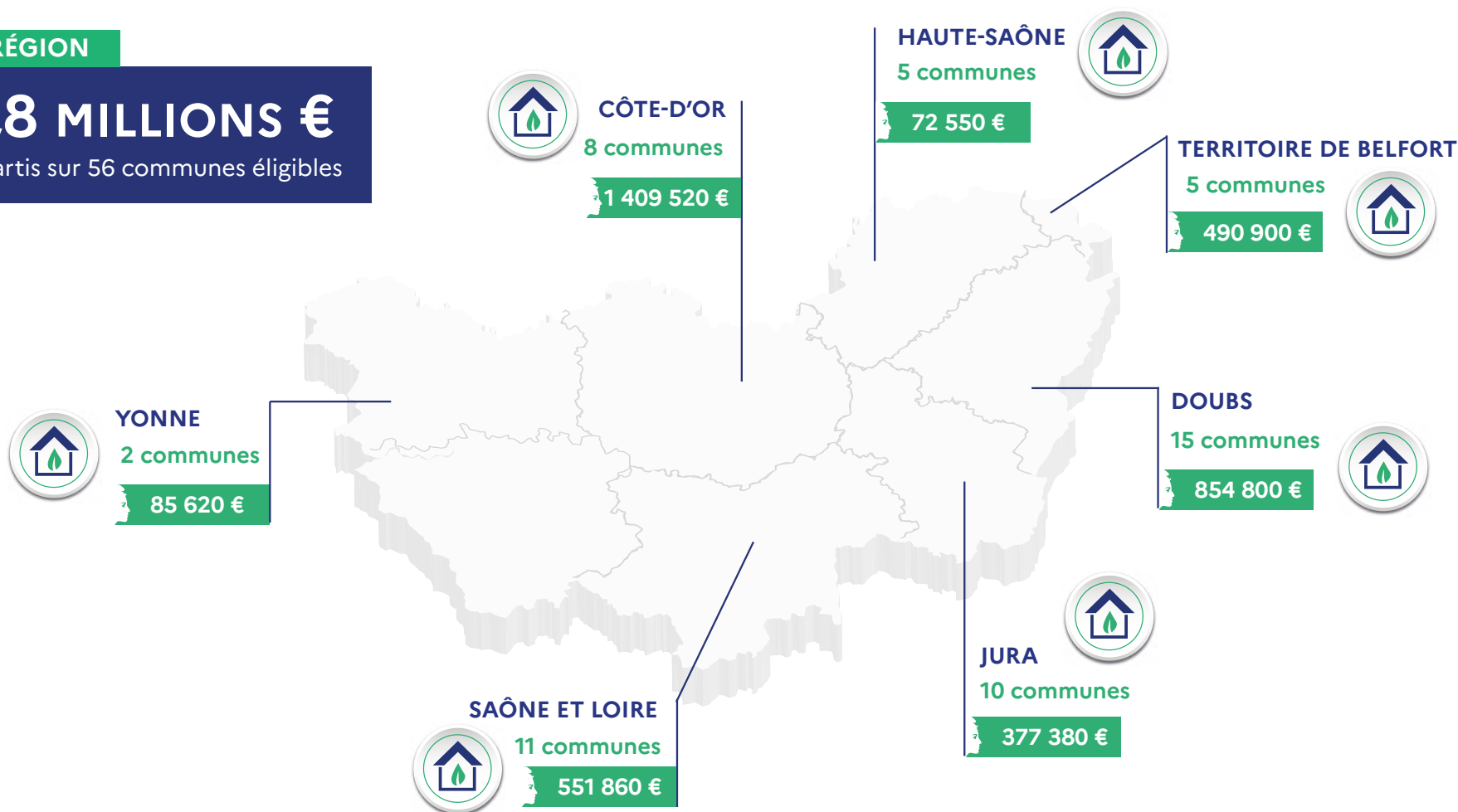


L'aide à la relance de la construction durable a pour objectif de favoriser la sobriété foncière en matière de construction de logements grâce à une utilisation plus efficiente du foncier déjà urbanisé ou ouvert à l'urbanisation. Les communes sont accompagnées dans leur effort de construction en percevant une aide financière forfaitaire donnée sur la base des permis de construire délivrés entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021.

EN RÉGION

3,8 MILLIONS €

répartis sur 56 communes éligibles



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (1)



52 projets soutenus et 2,6 M€ de financement axés sur la préservation des espaces et la restauration écologique en Bourgogne-Franche-Comté. S'y ajoutent 9 projets couvrant plusieurs départements à la fois, pour un montant de 425 000 euros.



CÔTE-D'OR	DOUBS	JURA	NIÈVRE	HAUTE-SAÔNE	SAÔNE-ET-LOIRE	YONNE	TERRITOIRE DE BELFORT
(6 projets)	(7 projets)	(6 projets)	(13 projets)	(9 projets)	(9 projets)	(4 projets)	(1 projet)
189 400 €	516 532 €	342 478 €	755 183 €	263 682 €	415 886 €	168 480 €	20 848 €

GLOBAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
(comprenant 9 projets couvrant plusieurs départements à la fois)

61 projets
3 025 000 €

Renforcement des moyens du Parc national des forêts à travers France relance à hauteur de 1,6 M d'euros au total (Côte-d'Or et Haute-Marne).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (2) - RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES NATURELS



France relance permet de restaurer des zones naturelles dégradées ou d'adapter les infrastructures (routières, ferroviaires, fluviales...) pour favoriser la continuité écologique.

Les pelouses sèches accueillent une biodiversité particulière comprenant plusieurs espèces floristiques et faunistiques en danger ou protégées.

Les principales pressions exercées sur ce milieu proviennent de la fermeture progressive du site par succession végétale, d'espèces envahissantes et du passage de véhicules motorisés.



PELOUSES SÈCHES DES MONTS DE GY

Aux Monts de Gy, les travaux effectués par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté consistent à débroussailler les secteurs de pelouses sèches enfrichées, abattre certaines espèces envahissantes, d'installer une clôture et de mettre en place **un pâturage extensif** grâce à l'installation d'un exploitant agricole.



HAUTE-SAÔNE



© Richard-Biehle

Tout en assurant la préservation de la biodiversité, la restauration des sites permet d'améliorer les conditions d'accueil du public.



JURA

BALLONS COMTOIS

Entièrement financé par l'État, le projet de remise en état des Ballons Comtois, partagés entre la Haute-Saône et le Territoire de Belfort consiste à améliorer de la définition du périmètre de la réserve naturelle, grâce à la réfection des bornages et des panneaux de signalisation

40 000 €

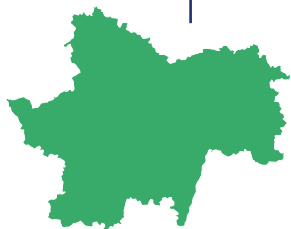


HAUTE-SAÔNE

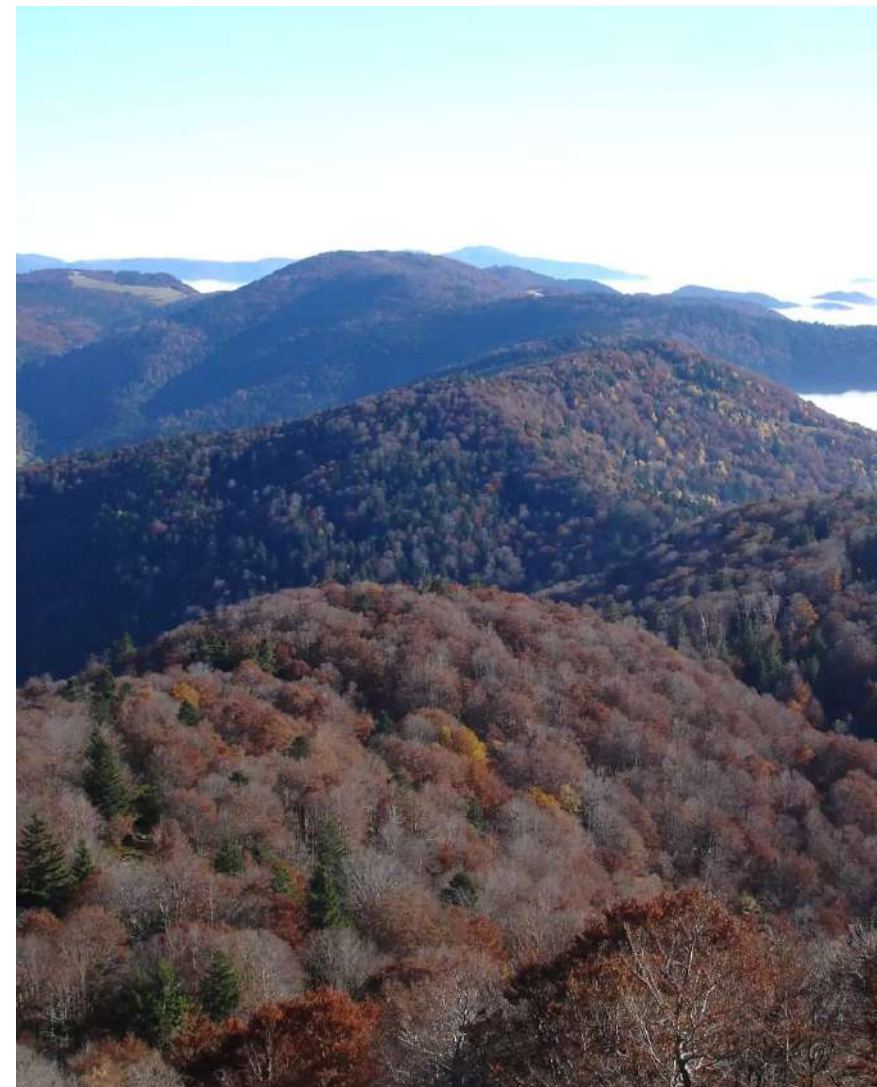
ROCHE DE VERGISSON

Le Conseil départemental va renouveler les aménagements d'accueil du public et les clôtures du site classé de la Roche de Vergisson, aménager un sentier de découverte sur l'espace naturel sensible (ENS) d'Azé, et améliorer celui de l'ENS du barrage du Pont du roi.

130 000 €



SAÔNE ET LOIRE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (4)



L'Office français de la biodiversité a soutenu, en 2021, **14 projets en région Bourgogne-Franche-Comté**, pour un **montant total de 893 602 €**. Il dispose d'une enveloppe complémentaire de 85 M€ au niveau national.



« MOB' BIODIV RESTAURATION 2020- 2021 »

388 680 €

Pour trois projets, par trois structures sur le Jura, la Côte-d'Or et le Doubs.



Par exemple : opérations d'entretien des pelouses calcaires pour 185 000 € dans le JURA et en CÔTE-D'OR.

SOUTIEN À 12 « ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE »

Approfondissement de la connaissance de la biodiversité locale (cartographie des habitats naturels, sensibilisation des élus et des citoyens) pour prendre en compte la biodiversité dans les décisions d'aménagement.



Par exemple : Commune de Coulanges-les-Nevers (58), la ville d'AUTUN (71), la communauté de communes de Puisaye-Forterre (89) et SEMUR-EN-AUXOIS (21).

553 245 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REPLANTER DES HAIES POUR RÉINTRODUIRE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES (1)



L'association Alterre Bourgogne-Franche-Comté coordonne, aux côtés de la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), le programme « Plantons des haies ! ».

3,2 MILLIONS
pour la Bourgogne-Franche-Comté

« PLANTONS DES HAIES »

est un programme qui aide les agriculteurs souhaitant sauvegarder la biodiversité sur leurs exploitations, et reconstituer des haies bocagères en terrain agricole, qui avaient progressivement disparu au gré des remembrements agricoles.



Plus nombreux, les arbres garantissent une meilleure résilience des agro-systèmes :



Favoriser

l'infiltration des eaux



Participer

à la biodiversité et à la conservation des sols



Contribuer

au bien-être animal grâce à l'ombrage qu'ils procurent aux animaux

400 km de haies et/ou d'alignements d'arbres seront implantés en Bourgogne-Franche-Comté, pour contribuer à l'effort national (objectif 7000 km).



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REPLANTER DES HAIES POUR RÉINTRODUIRE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES ESPACES AGRICOLES (2)

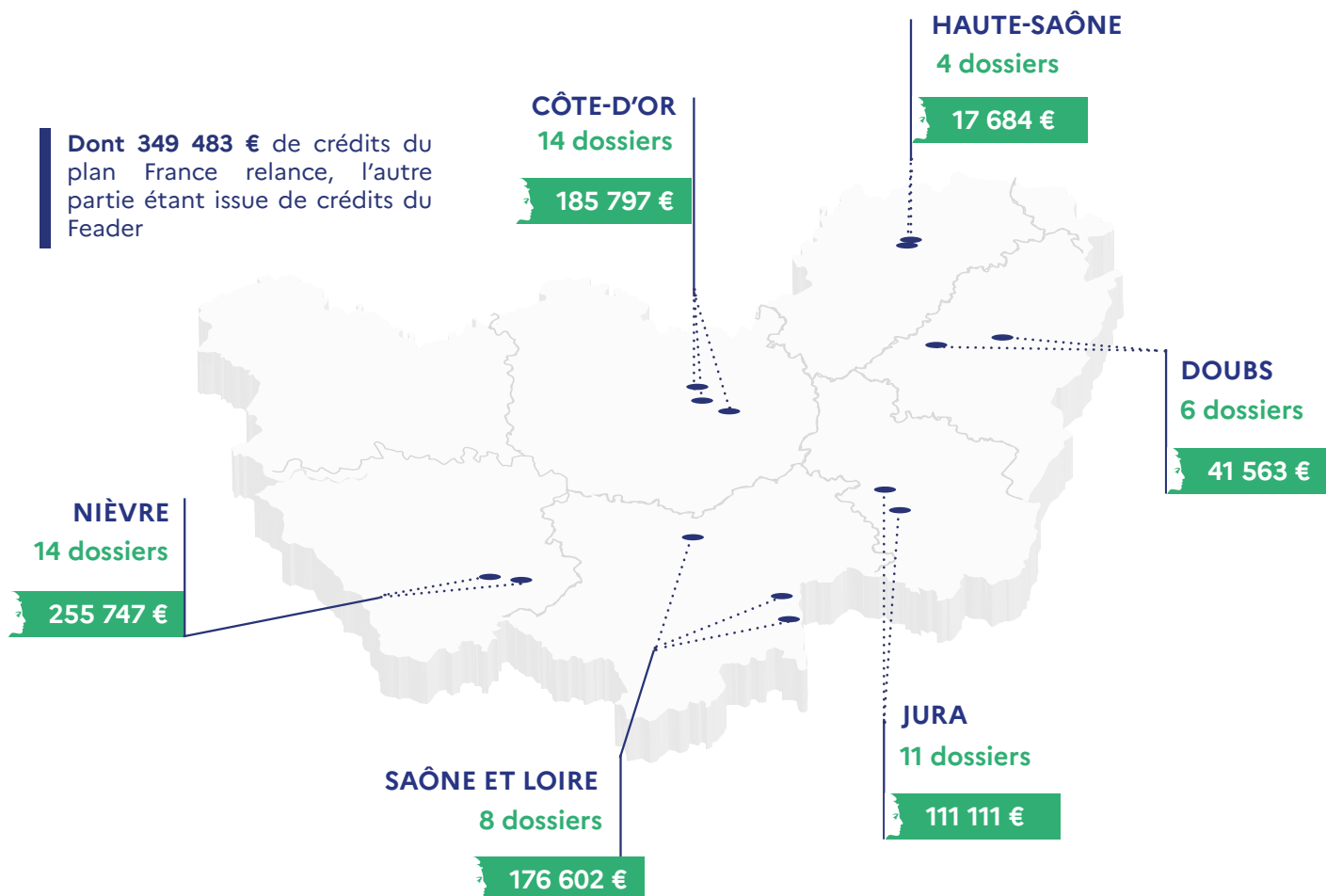


18 structures d'accompagnement sont chargées du conseil à la plantation, et d'accompagner les exploitants agricoles et les collectivités dans l'élaboration de leur projet (tant sur le plan technique qu'administratif).

57 dossiers
retenus en fin 2021

779 827 €
de subventions

Le programme « Plantons des haies » se poursuit en 2022



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

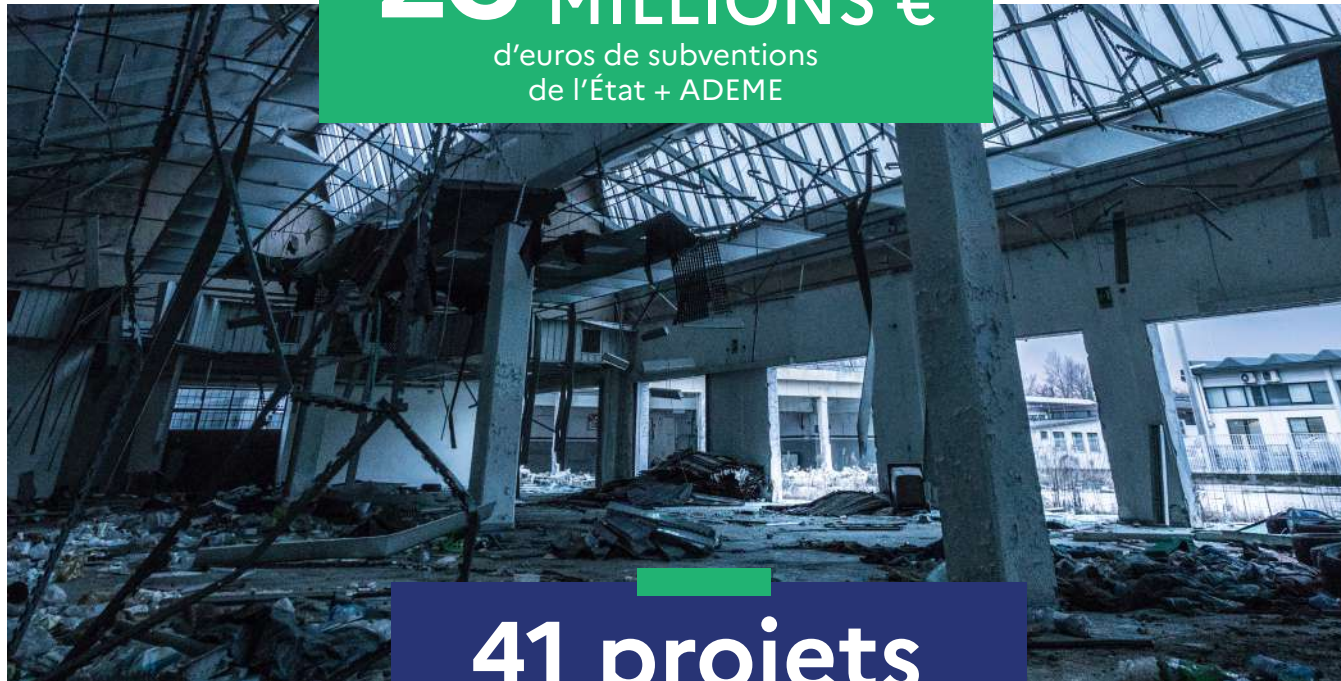
LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (1)



Le soutien à la reconversion des friches urbaines et industrielles en région :

23 MILLIONS €

d'euros de subventions
de l'État + ADEME



41 projets

sur l'année 2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (2)



87 % des lauréats sont inscrits dans un dispositif contractuel de revalorisation territoriale – petites villes de demain, Action coeur de ville...

POUR QUOI FAIRE ?

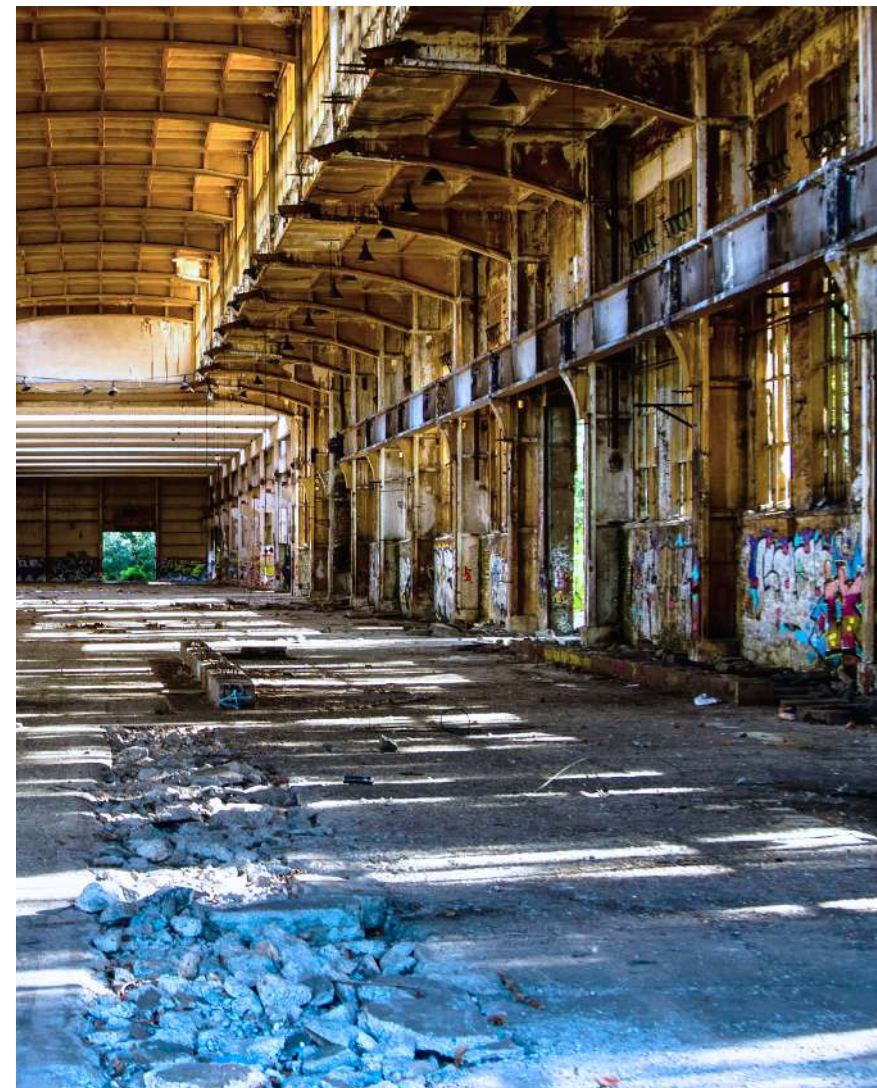
Pour reconvertir des terrains déjà artificialisés, comportant des bâtiments désaffectés ou connaissant une importante vacance (îlots d'habitat, d'activité, ou mixte, zones commerciales, anciennes usines, terrains militaires...) et leur donner de nouveaux usages.

QUELS BIENFAITS POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Le recyclage des friches est une réponse raisonnée à la pression foncière, afin d'éviter d'artificialiser toujours plus d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

POUR QUI ?

Majoritairement des petites villes manifestant la volonté de redynamiser leur territoire. D'anciens sites industriels pollués, classés ICPE (installations classées pour l'environnement) ou d'anciens sites miniers, pour en faire des îlots d'habitat, d'activité ou mixte.



Quelques lauréats en Bourgogne-Franche-Comté :

Recyclage de l'ancienne friche AMI Linpac

IS ET MARCILLY-SUR-TILLE - 21



Situé dans une zone stratégique entre deux communes, le projet a pour objectif de **créer de nouvelles habitations (400 logements) au sein d'un écoquartier, de nouvelles activités économiques et plusieurs équipements publics** sur

une importante superficie à construire. L'enjeu est de maintenir une dynamique économique avec des structures maintenues sur place comme l'enseigne BWT ainsi que des commerces.

484 922 €

Budget total
14,4 M€

Aménagement de l'îlot Princey (lauréat des deux vagues de l'AAP - Jura)

SALINS-LES-BAINS - 39

Déconstruction d'une dizaine d'immeubles dégradés au sein de l'îlot Princey à Salins-les-Bains sur 0,25 ha en centre-ville : aménagement d'un espace public paysager et arboré dédié au stationnement et servant de circulation piétonne.



Réhabilitation de la friche de 1,3 hectare de la piscine des Bords de Loire

NIÈVRE - 58



La commune de Nevers a décidé de reconvertir ce site à travers un projet co-construit avec les futurs usagers afin de proposer un équipement complémentaire en adéquation avec l'offre déjà existante sur le territoire, de redynamiser le quartier, dans un souci de mixité sociale et intergénérationnelle. Le projet s'inscrit dans un quartier prioritaire de la ville et dans le périmètre action cœur de ville.

1,64 MILLION €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (1)



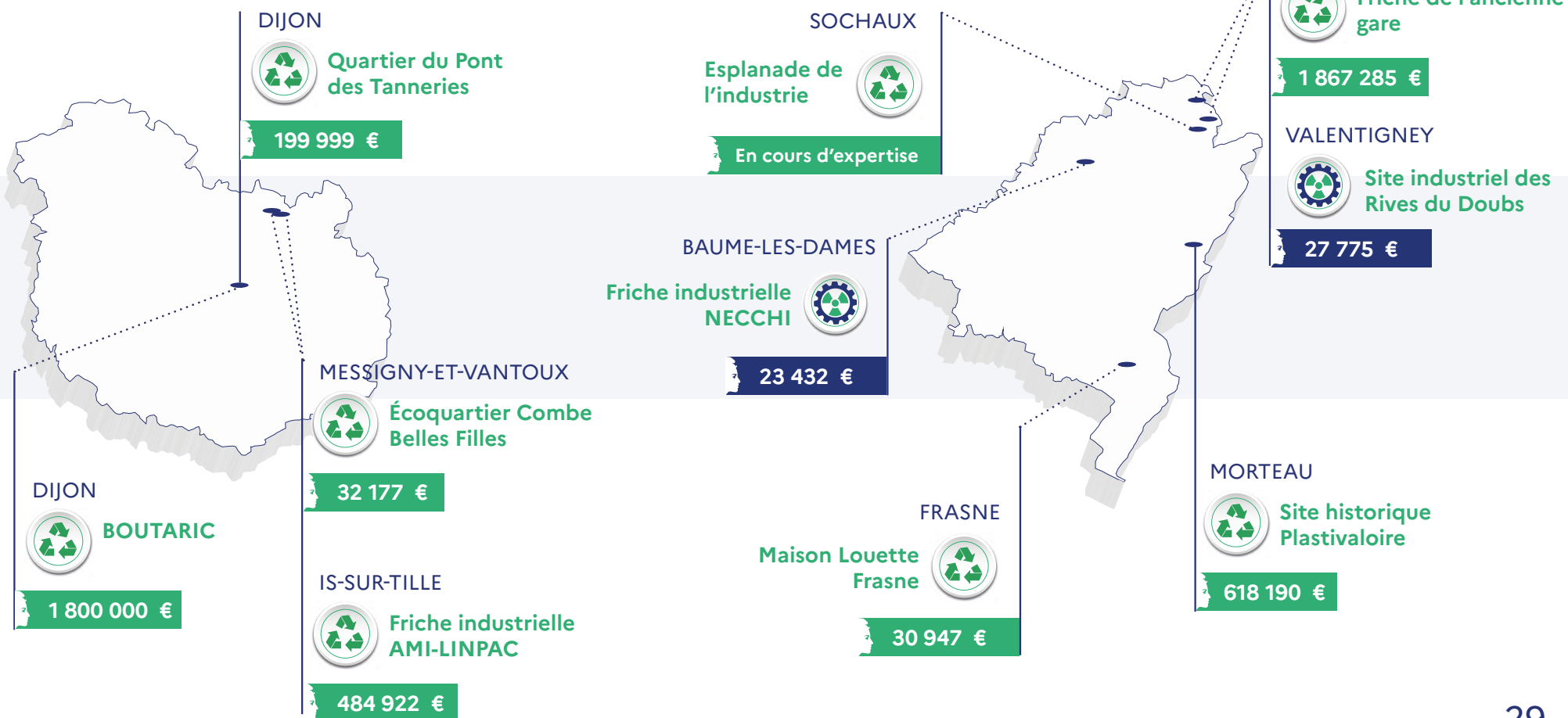
Fonds recyclage des friches



Dépollution des friches industrielles (ADEME)

CÔTE-D'OR

DOUBS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (2)



Fonds recyclage des friches



Dépollution des friches industrielles (ADEME)

JURA

SALINS LES BAINS



Îlot Princey

48 984 € Phase 1

1 500 000 € Phase 2

MIGNOVILLARD



Projet Centre
bourg

500 000 €

NIÈVRE

LORMES



Ensemble immobilier

205 496 €

NEVERS

Friche de l'ex-IFSI



1 779 649 €

Ancienne piscine des
Bords de Loire



1 646 180 €

LUZY



Tiers-lieu numérique
et social

160 000 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (3)

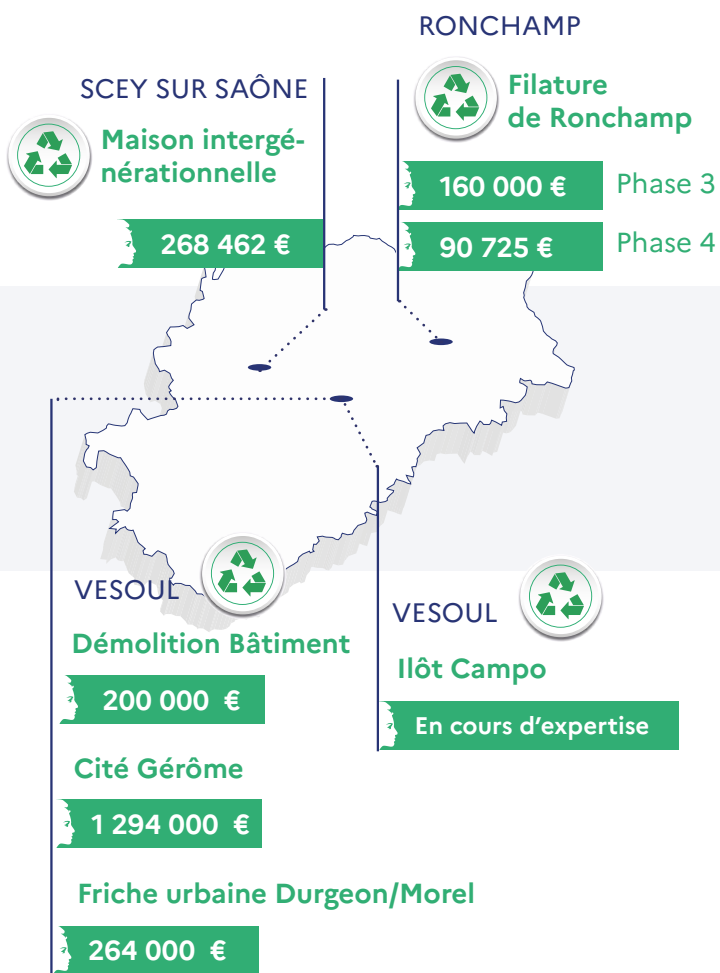


Fonds recyclage des friches

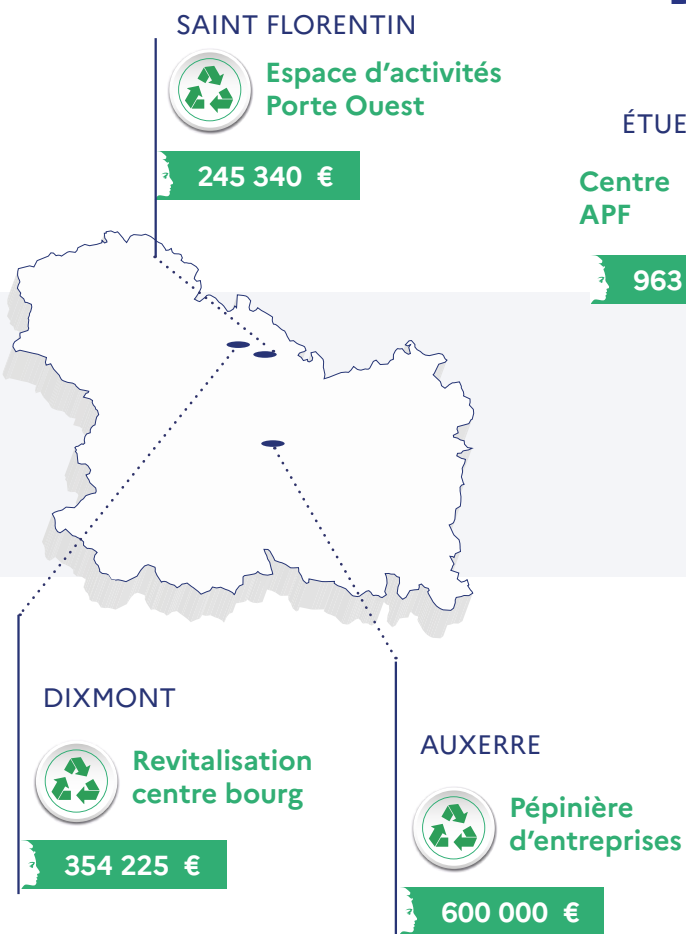


Dépollution des friches industrielles (ADEME)

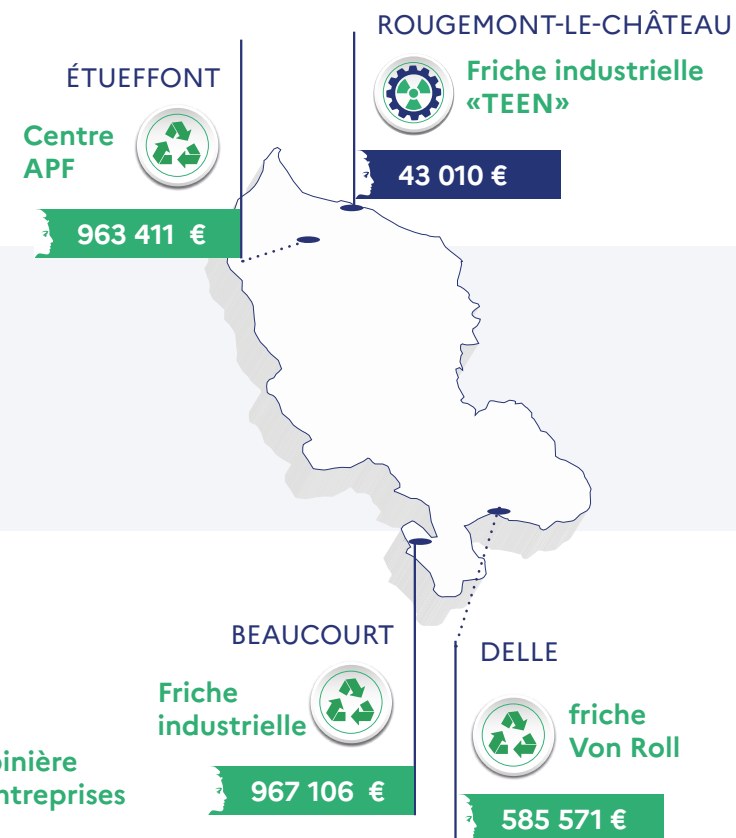
HAUTE-SAÔNE



YONNE



TERRITOIRE DE BELFORT



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTE - LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - RÉHABILITATION DES FRICHES (4)

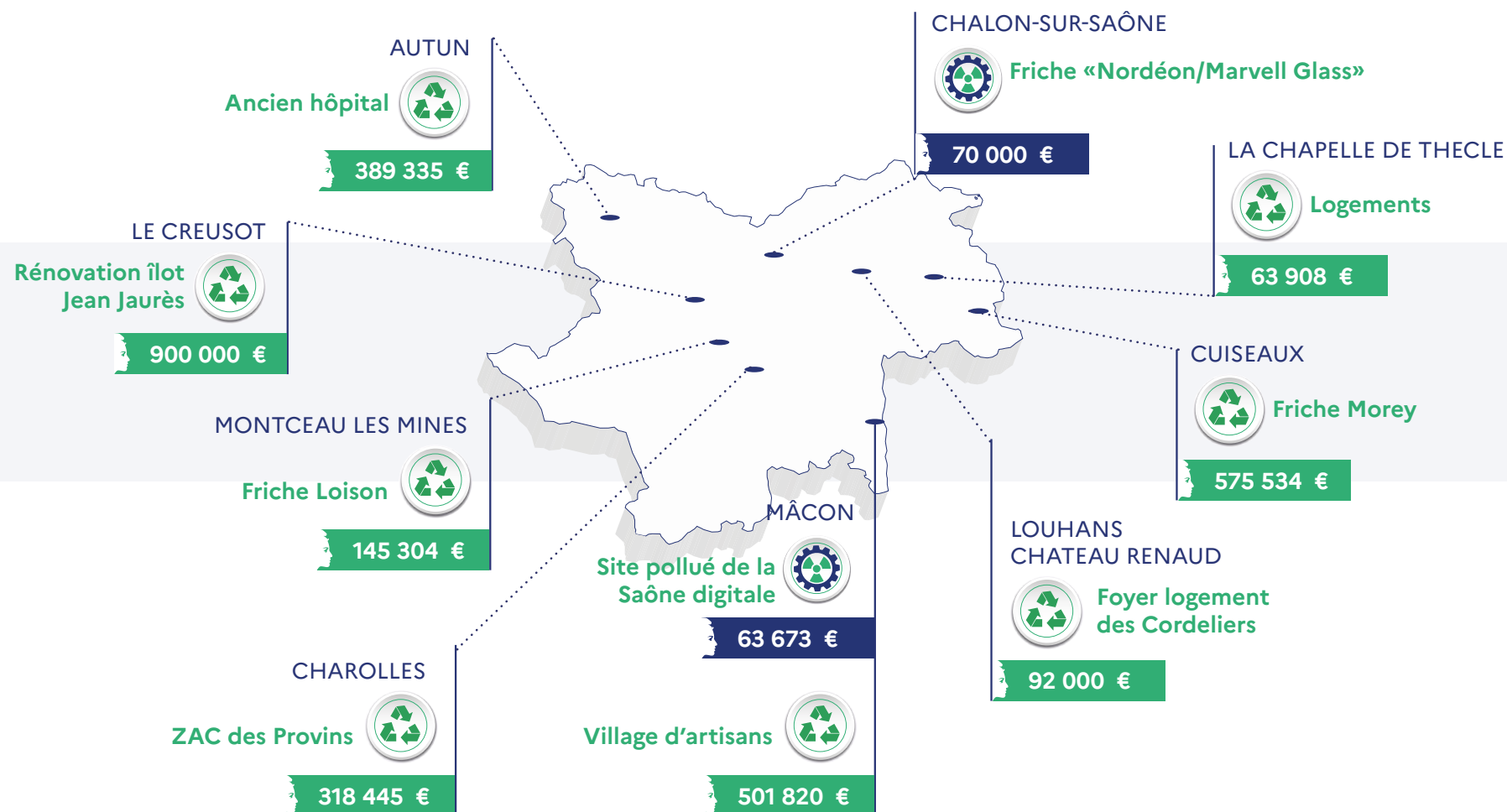


Fonds recyclage des friches



Dépollution des friches industrielles (ADEME)

SAÔNE ET LOIRE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (1)



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à développer une agriculture et une alimentation locales et durables, en lien avec l'ADEME.

France relance accélère la dynamique en finançant les **investissements utiles à l'élaboration des projets des collectivités et à leur mise en œuvre concrète** :

- 1 APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE
- 2 CRÉATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS ET VENTE DIRECTE
- 3 DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE MARAÎCHÈRE
- 4 INSTALLATION D'ATELIERS DE TRANSFORMATION ET DE DÉCOUPE, CRÉATION DE CONSERVERIES
- 5 CONSTRUCTION DE LÉGUMERIES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (2)



49 projets d'investissement soutenus en Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 3 879 852 €. En parallèle, ce sont 26 projets alimentaires territoriaux qui ont pu être labellisés par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



LE PETR NIVERNAIS MORVAN - 58

animation d'une « brigade opérationnelle des PAT » s'inscrivant dans un projet global ambitieux réunissant les différents partenaires du territoire (collectivités, association de producteurs). L'une des réalisations devrait être l'installation d'une salle de découpe de viande et d'une boucherie collective pour les éleveurs locaux.

130 000 €

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS - 71

Projet de diversification durable des activités agricoles locales (légumineuses, maraîchage, agroforesterie). L'installation de nouveaux producteurs répondra à un double objectif d'anticipation de la transition écologique (formation, certifications HVE) et de réduction de la précarité alimentaire.

100 000 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PLANS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (3)



LE GIE DES ÉLEVEURS DE LA CÔTE VERTE - 21

est soutenu par France Relance dans la création d'un laboratoire de découpe et de transformation collectif au sein d'un magasin de producteurs locaux en Pays Auxois Morvan.

162 432 €

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION - 25

Création d'outils de transformation mutualisés (principalement pour la viande) ;
Création d'une filière de production issue des vergers du Pays de Montbéliard ;
Projet de développement d'un Espace-Test Agricole pluri-sites en lien avec l'étude Foncier Agricole ;
Développement de l'éducation de la jeunesse à l'alimentation durable.

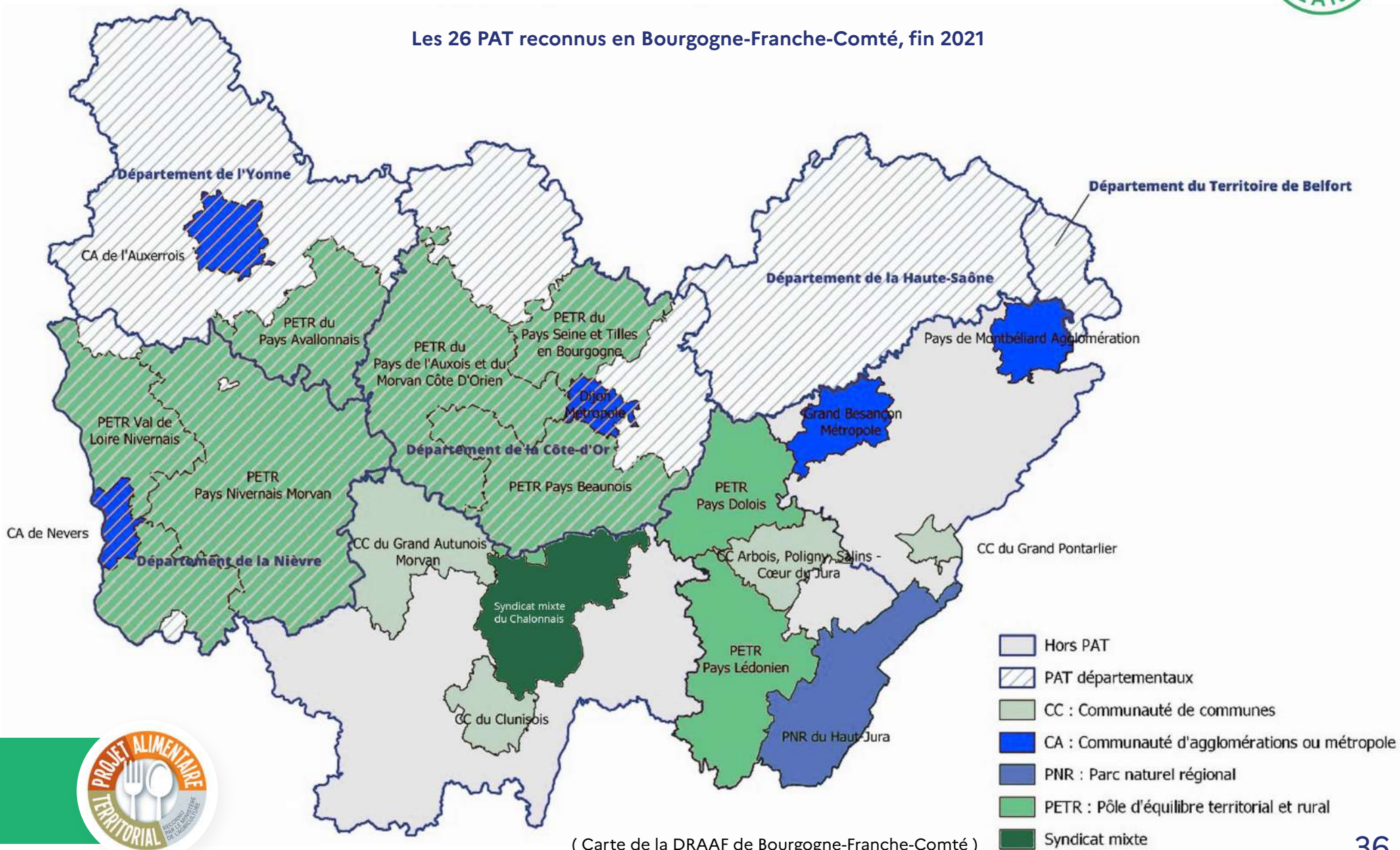
317 985€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FORTE DYNAMIQUE DE DÉPLOIEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (4)



Les 26 PAT reconnus en Bourgogne-Franche-Comté, fin 2021



(Carte de la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté)





L'ADEME en lien avec la région Bourgogne-Franche-Comté a lancé un appel à projets

« ECONOMIE CIRCULAIRE & DÉCHETS » (édition 2021)

Encourager et financer les nouveaux modèles économiques, la meilleure gestion des déchets des entreprises ou encore la modernisation des centres de tri ou de recyclage.

BIODÉCHETS

19 projets
pour un montant de **2,33 M€**



Dont par exemple :

- Tribio, CA Montbéliard (25) : déploiement de la collecte séparée des biodéchets en point d'apport volontaire (1,4M€)
- La Chapelle Saint-Sauveur (71) : mutualisation d'un broyeur à végétaux (4000€)
- CA Pays Montbéliard agglomération (25)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX PROJETS ENGAGÉS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (2)



5 projets soutenus pour 220 000 € d'aides pour le réemploi et la réparation.

UPCYCLING

**ASSOCIATION INSER-VET
(90)**

Centre de tri régional pour les invendus des enseignes du réseau mais également atelier de transformation pour la création des pièces upcyclées.



37 326 €
de subventions

20 POSTES
d'insertion supplémentaires

RÉSEAU TISSONS LA SOLIDARITE

Le partenariat avec Tissons La Solidarité permet à l'association de bénéficier de gisements textiles de qualité, de formations aux métiers de la couture pour leurs salariés en insertion et d'un appui technique.





APPEL À PROJETS

« TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE ET PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX »

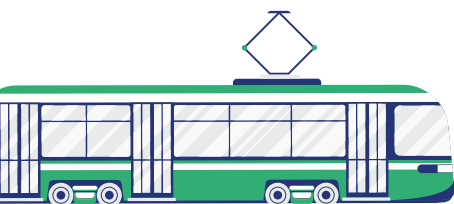
4 lauréats en région :

Grand Besançon : Pôle d'échange multimodal de la gare de Saint-Vit (140 000 €)

Pays de Montbéliard : Aménagement de la 3ème ligne de bus à haut niveau de services (300 000 €)

Dijon Métropole : Augmentation de la capacité du tramway (1 230 000 €)

Mâconnais Beaujolais Agglomération : Pôle d'échanges multimodal de la gare de Mâcon- Ville (1 410 000 €)



450 MILLIONS

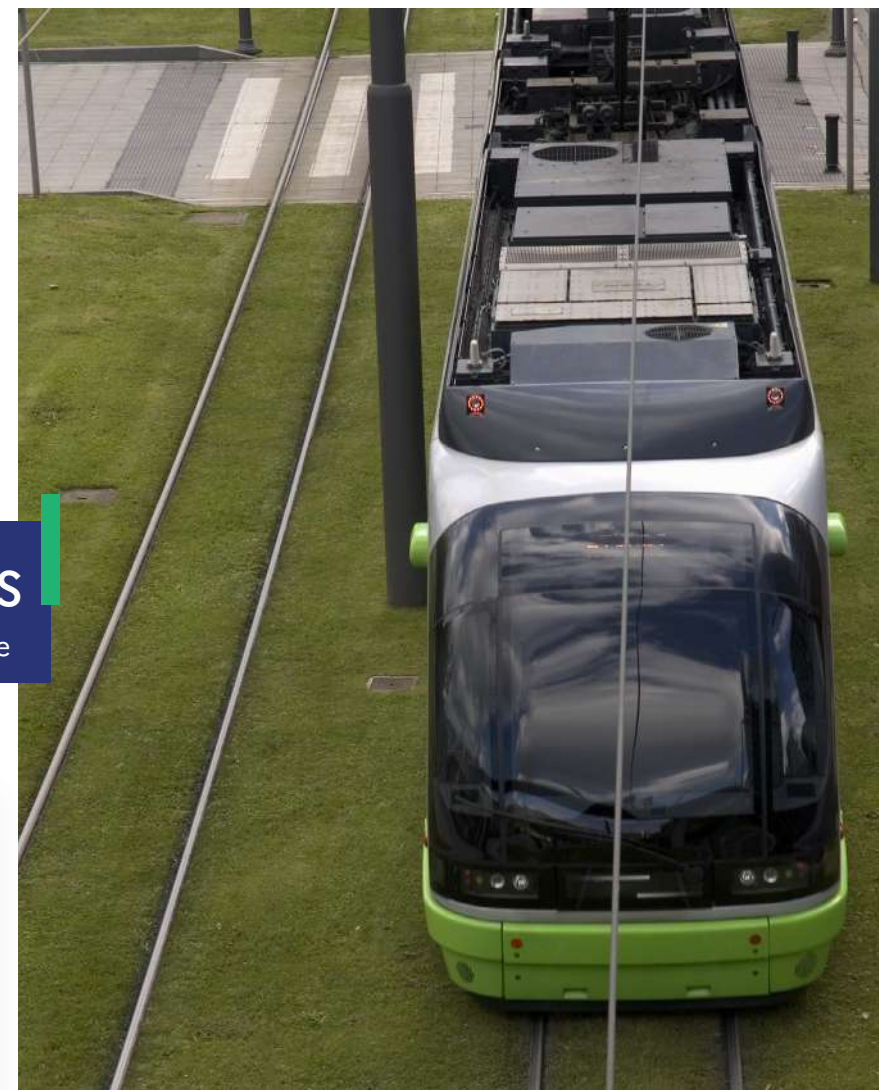
d'euros d'enveloppe nationale

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

seront accompagnées pour aménager ou ré-aménager des métros, tramway ou bus à très haute performance. Les projets desservant des quartiers de la politique de la ville, ainsi que ceux participant à l'amélioration de la qualité de l'air, bénéficieront d'un bonus.

LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

seront également financés, dans la perspective de renforcer les solutions de connexions entre les territoires et les modes de transports.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MOBILITÉ - PLAN VÉLO



3,6 M€ en 2020 ont été consacrés en Bourgogne-Franche-Comté à l'extension des voies cyclables dans le cadre de l'appel à projets « aménagements cyclables ». **8 projets** ont été sélectionnés.



TERRITOIRE DE BELFORT (90)

dans la commune d'Eloie, création d'une voie verte en site propre le long de la route départementale RD23, connectant le centre du village et les quartiers au débouché du RD vers le réseau cyclable de Valdoie.

345 000 €

JURA (39)

la construction d'une liaison douce dans la Vallée de Vallière

250 000 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (1)



Objectif : investir massivement dans la modernisation des systèmes d'assainissement, notamment dans des équipements permettant l'hygiénisation des boues.

300 MILLIONS
d'euros à l'échelle nationale

sécurisation des infrastructures de distribution
d'eau potable et d'assainissement



14,3 M€
sur les mesures Eau -
Biodiversité - Assainissement

EN RÉGION

41 projets

des collectivités territoriales soutenus pour
12 MILLIONS d'euros de subventions

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

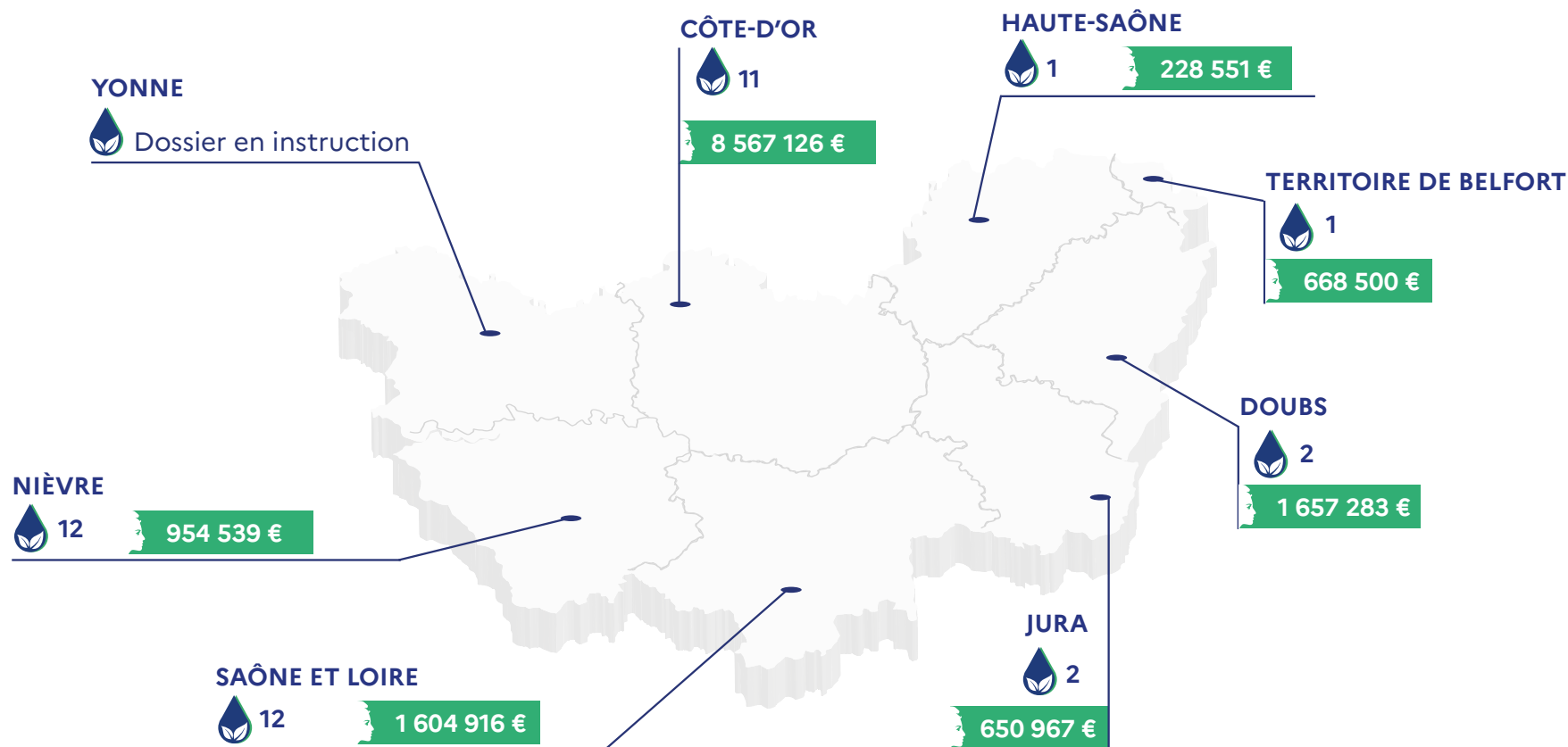
INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (2)



Nombre de projets



Subventions



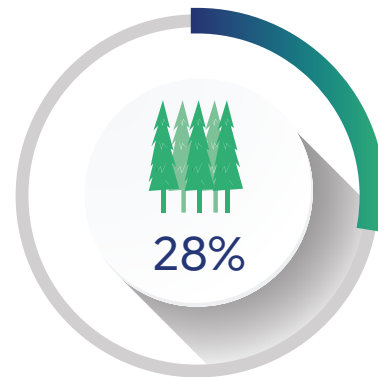
Au total, ce sont 41 projets pour un montant de subvention de 14 331 883 €



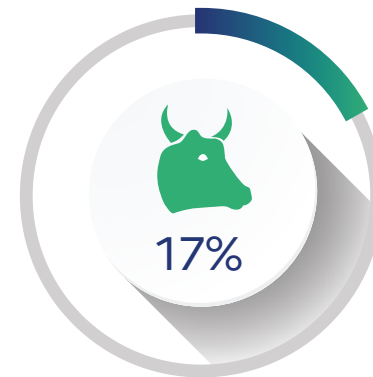
2378 projets ont été retenus en 2021 dans le cadre du déploiement du plan France relance, sur le volet « agriculture, alimentation, forêt » pour un montant de 53,4 M d'euros dont :



LES AGRICULTEURS



LE SECTEUR FORESTIER



LE SECTEUR DES FILIÈRES
ET DES ABATTOIRS



LES INITIATIVES ALIMENTAIRES
DANS LES TERRITOIRES

4% AUTRES



France relance en soutien à la filière Forêt - Bois
https://youtu.be/8luurE_KZN4



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS (2)



En région Bourgogne-Franche-Comté, une filière forêt-bois très présente :

36% de la surface régionale couverte par la forêt (1,75 M ha de forêt)

4^{ème} région

de France métropolitaine la plus boisée

2^{ème} région

en part de forêt publique

40%

Des forêts gérées par l'ONF

150 MILLIONS
d'euros à l'échelle nationale

4 630 ENTREPRISES

19 200 SALARIÉS dont 88 % des salariés dans la filière aval (transformation du bois ...)

© Martial Taulemesse

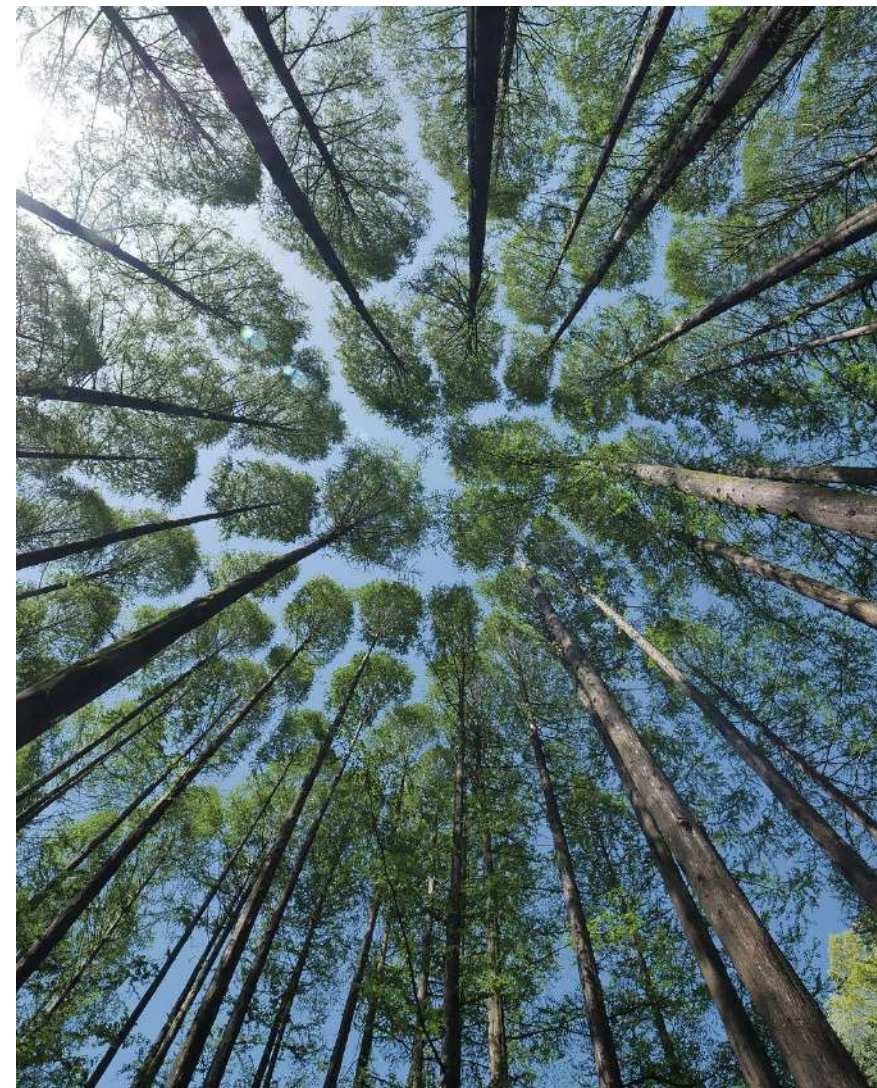


17 structures retenues pour accompagner les projets de renouvellement forestier sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté. Les besoins sont importants du fait de la crise des scolytes de l'épicéa.

7 ayant leur siège social en Bourgogne-Franche-Comté :



CONSORTIUM CORON-NAUDET	587 347 €
.....	
DT ONF BFC	6 280 562 €
.....	
CABINET CHAVANE (expert)	1 430 791 €
.....	
CABINET SUSSE (expert)	859 475 €
.....	
CONSORTIUM D'EXPERTS CHATON-MEUNIER / BACHELET	2 369 678 €
.....	
CABINET LABBÉ (expert)	2 524 087 €
.....	
ASSOCIATION GFP Raison-Thierry	641 535 €

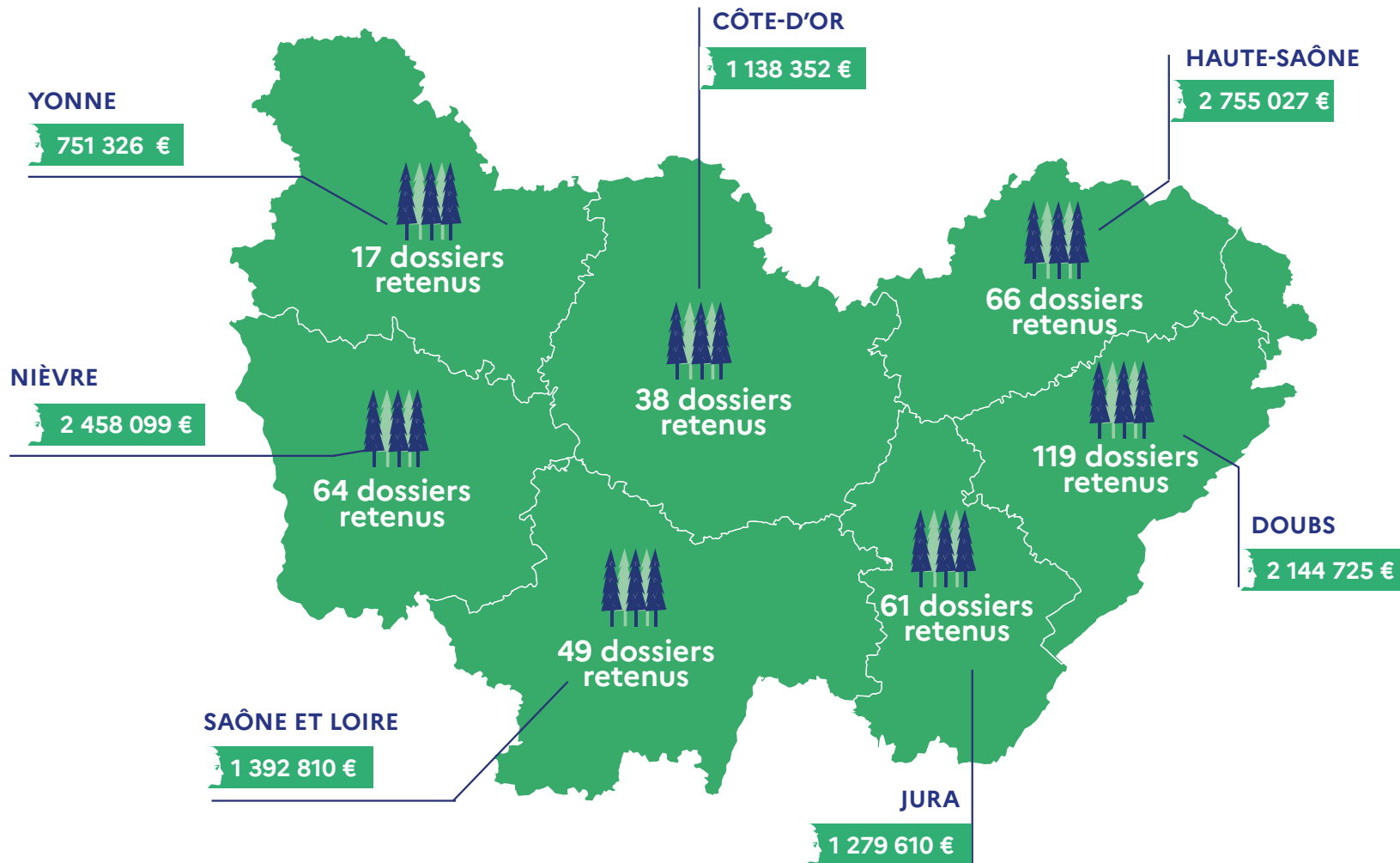


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FINANCEMENT DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT FORESTIER (3)



422 dossiers de repeuplement forestier ont été retenus, à fin 2021 pour un montant d'aide de 12,27 M€. La région BFC se place ainsi au premier plan en nombre de dossiers déposés et retenus, et la 2ème en montant des aides (derrière Grand Est). L'attribution des subventions se poursuit en 2022.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DES PÉPINIÈRES ET ENTREPRISES DE TRAVAUX SYLVICOLES (1)



14 entreprises retenues en Bourgogne-Franche-Comté, sur 97 entreprises au niveau national, en soutien aux investissements matériels des pépinières et entreprises de travaux sylvicoles. Un montant total d'aides de **857 258 €** soit **15%** de l'enveloppe globale nationale.

536 786 €

d'aide pour 7 pépinières



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DES PÉPINIÈRES ET ENTREPRISES DE TRAVAUX SYLVICOLES (2)



320 472 €

pour 7 entreprises de travaux sylvicoles et reboisement



BOGARD BAZOT et Fils
SAINT PEREUSE, 58

39 960 €



EURL LECHAPT Reboisement
CHATILLON SUR SEINE, 21

30 199 €



SARL Cyril PORTAIS
SAVIGNY-EN-REVERMONT, 71

14 660 €



SASU NAUDET
LEUGLAY, 21

200 000 €



BOURGOGNE SYLVICULTURE
SAINT LEGER DU BOIS, 71

24920 €



EURL SYLV'ADOPT
COMBEAUFONTAINE, 70

5 730 €



GD Forêt et Nature
SENOZAN, 71

5 001 €

5,5 M€ pour la filière graines et plants : la région Bourgogne-Franche-Comté est la 2ème région bénéficiaire en France.

Exemples de projets déposés en Bourgogne-Franche-Comté :

INVESTISSEMENT DANS UNE LIGNE DE SCIAGE AUTOMATISÉE destinée à valoriser des chênes de qualité secondaire (création de panneaux structurels innovants pour la filière bois-construction)

CRÉATION D'UN ATELIER DE RABOTAGE (seconde transformation)

VALORISATION DES CONNEXES DE SCIERIE via la création d'une unité de granulation (production de pellets de bois-énergie)

1,9 MILLION
d'euros au niveau régional

sur 15 millions d'enveloppe nationale

2 projets retenus en 2021



20 MILLIONS D'EUROS d'enveloppe complémentaire annoncés par le Premier Ministre afin d'accompagner les scieries qui n'ont pas pu être soutenues en 2021 compte tenu de l'enveloppe disponible.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX ABATTOIRS (1)



Les objectifs du programme visent à :

AMÉLIORER la protection et le bien-être animal

RENFORCER la santé et la sécurité des opérateurs

CRÉER de la valeur ajoutée au sein de la filière d'élevage

CONTRIBUER à la souveraineté alimentaire.

130 MILLIONS
d'euros au niveau national

5,1 MILLIONS
d'euros au niveau régional

16 projets retenus



France relance en soutien à l'agriculture et l'alimentation

<https://youtu.be/0cByKKXRwVQ>



Total 12 abattoirs de boucherie et **4 abattoirs** de volailles soutenus.

Exemple de la société d'abattage des Vosges Saônoise,
Luxeuil-Les-Bains 70 :

c'est l'un des outils structurants de la filière «élevage» de Haute-Saône.
La subvention accordée a permis d'accomplir différents types de travaux :



RÉFECTION DU LOCAL VÉTÉRINAIRE ET DE LA TOITURE DES ÉCURIES,
INSTALLATION D'ABREUVOIRS ET DE CAMÉRAS,
AMÉLIORATION DES OUTILS DE TRAVAIL (ACHAT D'UN ARRACHE-CUIRS OVINS-CAPRINS),
RÉALISATION D'UNE MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES
ISOLATION DU LOCAL DÉDIÉ À L'ÉQUARRISSAGE





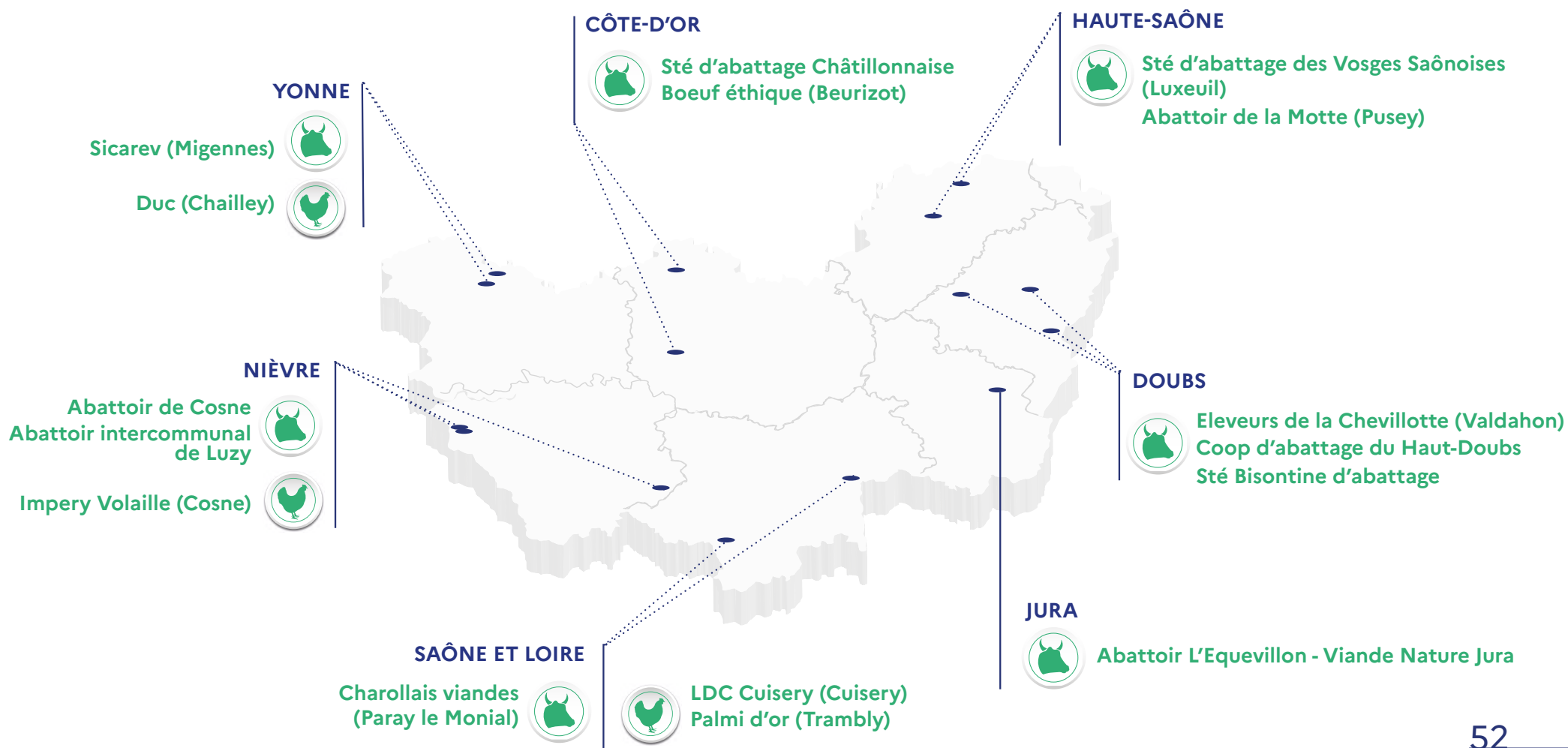
Projets retenus pour l'appel à projets « abattoirs »



Boucherie



Volaille



Soutien à la structuration de filières agricoles **de l'amont à l'aval** : des réponses concrètes pour créer de la valeur ajoutée pour les producteurs, faire évoluer les modes de production et répondre aux attentes sociétales.

4 projets soutenus en région :

110 Bourgogne, dans l'Yonne (89)

Le projet d'équipement de silos de proximité a été soutenu à travers une aide de 1,5 million d'euros pour un projet de plus de 3,8 millions d'euros d'investissement. Développement d'ici 2022 une filière blé de qualité qui répond aux impératifs de performance économique et de sécurité sanitaire du grain et de garantir une meilleure sécurité sanitaire des produits.

Feder (71)

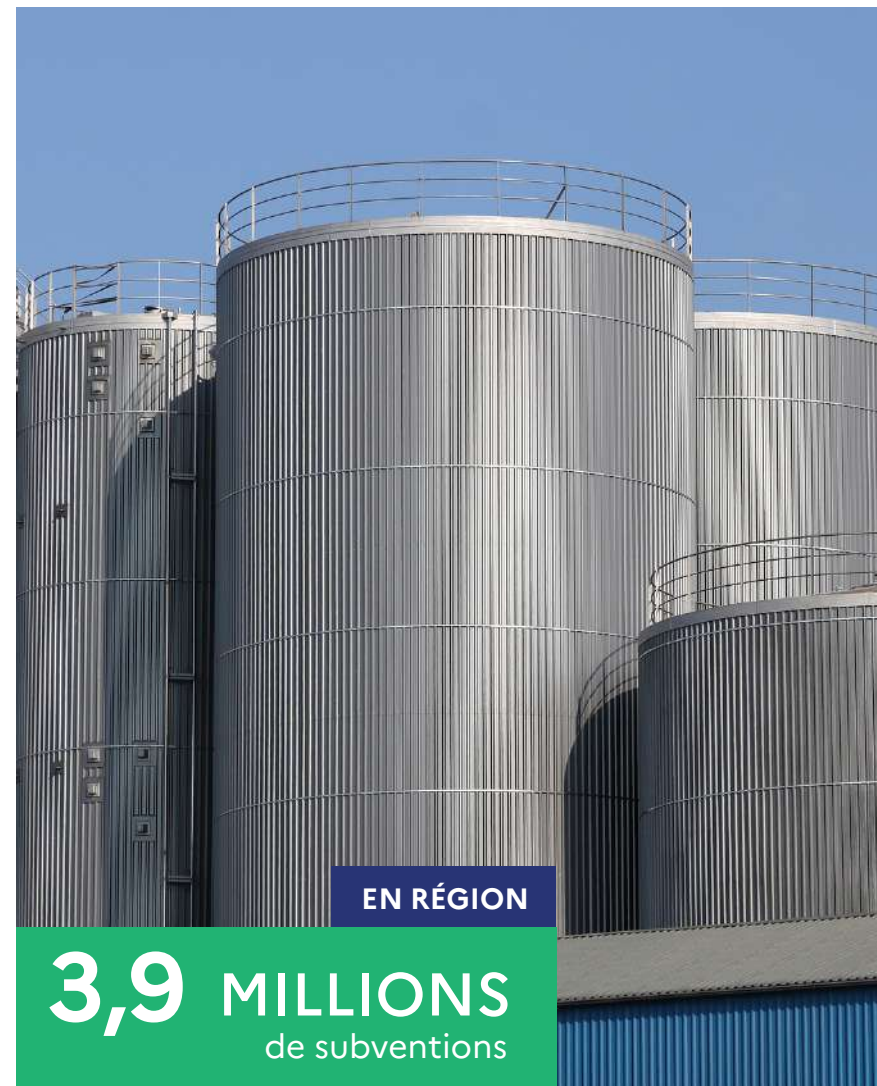
L'aide apportée va permettre d'optimiser la filière bovin mâle charolais français pour produire de jeunes bovins sur le territoire et apporter de la plus value et un débouché rentable aux éleveurs et à la filière. Ces animaux devront être contractualisés et planifiés pour répondre à la régularité de production et éviter les excédents ou pénurie, synonymes de baisse des prix et de la rentabilité de toute la filière.

Interporc (25)

Le projet va aider à la concentration de lactosérum pour l'utilisation en alimentation porcine (enjeux réduction de transport, optimisation des performances en élevage, méthanisation).

Premier plateau (39)

Création d'une société à côté de l'abattoir et de l'atelier de découpe de Champagnole, 15 emplois au démarrage, 50 à terme, impliquant la construction d'une usine dédiée à la production de salaisons traditionnelles. Cette filière vise un développement et une juste rémunération des céréaliers, éleveurs (avec volume et prix stabilisés), abatteurs, découpeurs, distributeurs, transformateurs.



EN RÉGION

3,9 MILLIONS
de subventions



1 RÉDUCTION DES INTRANTS

Renouveler les équipements agricoles pour réduire le recours aux produits phytosanitaires :

912 bénéficiaires en région

11,7 M€

3 ALÉAS CLIMATIQUES

Aider les agriculteurs à lutter contre les aléas climatiques, en finançant des équipements adaptés

122 bénéficiaires en région

1,6 M€

2 « PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES »

Acquérir des équipements pour cultiver, récolter et sécher des espèces riches en protéines végétales et développer les légumineuses fourragères :

166 bénéficiaires en région

2,4 M€

4 BILAN CARBONE

Réaliser des bilans carbone (prise en charge des études à 90 % pour les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans). L'ADEME a réalisée 42 diagnostics (Bon diagnostic carbone) en 2021.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (2)



Sols vivants, Varogne (70)

Les deux exploitations, gérées par deux frères, sont majoritairement en grandes cultures de conservation avec un atelier pour vaches allaitantes.

Les subventions permettront d'acquérir du matériel de pointe.

Le semoir en semis direct a pour but de placer la semence directement dans les résidus de cultures précédentes en travaillant le moins possible le sol.

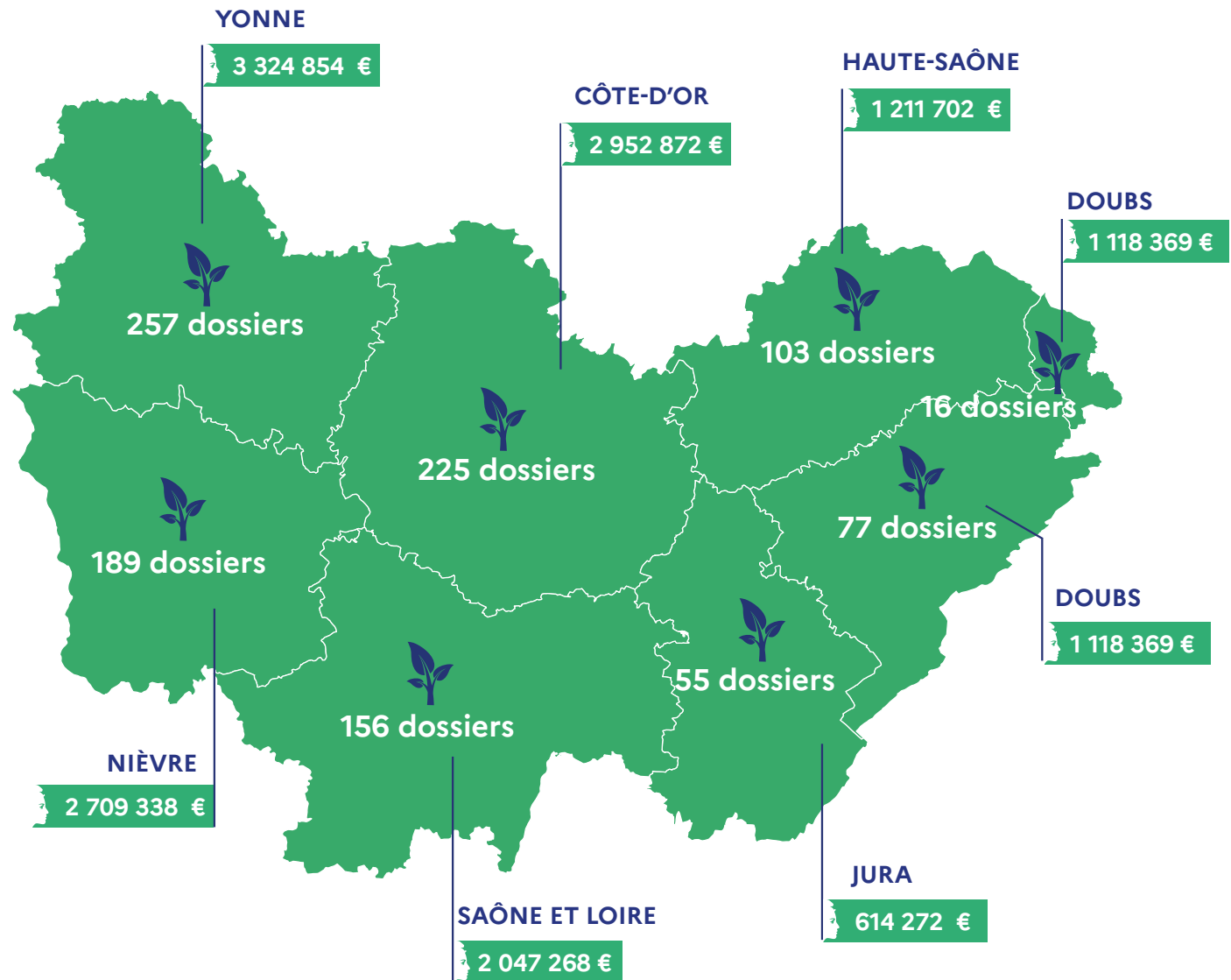
Le rouleau destructeur est destiné à la destruction des inter-cultures et des repousses de végétations, ce qui devrait limiter l'usage d'intrants.

EARL

16 000 €

SCEA

16 000 €





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

OU SUR

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte